

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	15 francs
	Etranger.. . . .	20 —

2.431 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **Mardi 14 Mai**, à 20 h. 30

1^o *Vote sur l'admission de :*

M. Honoré (Gustave), 26, cours Lafayette, Lyon, parrains MM. Pouchet et Duroussay. — M. Berge (René), avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris (16^e), parrains MM. Mérit et Josserand. — M. Thébaud (Omer), instituteur, Arçay, par Levet (Cher). *Lépidoptères*. — M. Rotrou (Pierre), 3, rue Raymond-Poincaré, Taza, Ville Nouvelle (Maroc). *Coléoptères sp. Ténébrionides, Pachychila, Asida, Sepidium*. — M. Rudel (A.), Mèzel (Puy-de-Dôme). *Géologie*. — M. Van Waesberghe (H.), S. J., St-Ignatius-Collège, Hobbemakade 51, Amsterdam-Zuid (Hollande). *Botanique*. — M. Martin (Ch.), professeur au Collège, boulevard Armand-Fallières, Sousse (Tunisie). — M. Van Schaik (Prof. Gerardus Antoon), Kleverparkweg 123, Haarlem (Hollande). *Géographie, Botanique, Phytosociologie*. — M. Richet (Charles), professeur à la Faculté de Médecine, 15, rue de l'Université, Paris (7^e). — M. Routier (D^r Daniel), 6, rue de Cériseoles, Paris (8^e). *Mycologie*. — M. Van der Werff (Albert), Hoogstraat, 9, Abcoude (Hollande). *Algues, sp. Diatomées*. — M. Ramond-Gontaud (Georges), sous-directeur honoraire du Laboratoire de Géologie du Muséum, 18, rue Louis-Philippe, Neuilly-sur-Seine (Seine). — M. De Wever (D^r A.), Ruth, Limb (Hollande). *Botanique*. — M. Saint-Just Péquart, 3, avenue Paul-Déroulède, Laxou, près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

- Préhistoire.* — M. Lasègue (Gaston), assistant à la Faculté des Sciences de Paris, 6, rue de Reims, Maisons-Alfort (Seine). *Lépidoptères sp. Rhopalocères du globe (classification, biologie, anatomie).* — M. O'Gorman (comte Gaetan), avenue Léon-Say, 1, Pau (Basses-Pyrénées). *Géologie, Paléontologie.* — M. Mimi (André), professeur au Lycée Carnot, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). — M. Peyrony (Denis), inspecteur des Monuments préhistoriques, conservateur du Musée des Eyzies, les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). — M. Pépin (abbé Gilbert), curé de Neuvy-les-Moulins (Allier). *Préhistoire, Anthropologie, Paléontologie.* — M. Vassal (R.), 11, rue Parmentier, Malakoff (Seine). *Lépidoptères.* — M. Royer (Paul), 30, rue Vernier, Paris (17^e). *Anthropologie, Paléontologie humaine.* — M. Senmartin-Brune (A.), directeur de la Source de Hount-Arrouye. Boîte Postale n° 5, Lourdes (Hautes-Pyrénées). *Préhistoire, Radiesthésie.* — M^{me} Poulet (Irène), 14, rue Delambre, Paris (14^e). — Service de la Défense des Végétaux (chef du), Rabat (Maroc). — M. Poty (D^r Paul), 24, rue des Dodanes, Louhans (Saône-et-Loire). *Ornithologie.* — M. Soubeiran (D^r Emile), Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard). *Préhistoire, Toponymie ancienne, parrains*, MM. Riel et Guillemoz. — M. Carbonel (D^r A.), 3, place Maréchal-Joffre, Saint-Genis-Laval (Rhône), parrains MM. Berger et Pouchet. — M. Reynes (Antoine), 257, avenue Berthelot, Lyon (réintégration).
- 2^o Quelques notes sur notre propagande et sur la répartition de nos membres en France et à l'étranger.
- 3^o Questions diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 11 Mai, à 17 heures

- 1^o MM. Marc ANDRÉ et Edouard LAMY. — Les Ecrevisses de France.
- 2^o M. G. GUÉRIN. — La vie des Chouettes. La Hulotte et son régime.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 13 Mai, à 20 h. 30

- 1^o M. GINDRE. — Les propriétés médicinales de quelques plantes vulgaires.
- 2^o M. O. MEYRAN. — Alexis Jordan et le jordanisme.
- 3^o M. E. GILLES. — Un procédé simplifié de microprojection et de microphotographie ; son application à l'étude des modifications de la structure cellulaire par les rayons ultra-violet.
- 4^o Présentation de plantes.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 15 Mai, à 20 h. 30

- 1^o M. J. JACQUET. — *Chrysochloa* (Sw.) *gloriosa*, ses races var. et aberrations. Présentation comparative de *C. lugdunensis* Weiss. (Mont-Pilat) et *C. excellens* Weiss. (Hautes-Alpes). Note documentaire de M. MARCHAND, de Bâle.
- 2^o Présentation d'Insectes.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du **Lundi 20 Mai, à 20 heures**

- 1^o M. H. LACOMBE. — De l'emploi des champignons dans la médecine d'autrefois.
- 2^o Présentation de champignons frais.

EXCURSIONS

Excursion mycologique. — Dimanche 5 mai, sous la direction de M. LACOMBE. Rendez-vous à Jonage, à l'arrivée du tramway partant du quai Jules-Courmont, à 6 heures. Retour par le tramway partant de Jonage, à 10 h. 46.

Excursion mycologique. — Dimanche 19 mai, sous la direction de M. DUROUSSAY. Rendez-vous à la gare des Echets, à l'arrivée du train partant de Lyon-Croix-Rousse, à 13 h. 15. Retour par le train partant des Echets, à 18 h. 17.

Excursion mycologique publique. — Le dimanche 26 mai, à la forêt de Pramenoux, sous la direction de MM. POUCHET et GUILLEMOZ. Rendez-vous, à la gare de Grandris-Allières, à l'arrivée du train partant de Lyon-Vaise à 6 h. 24. Repas tiré des sacs. Environ 20 kilomètres à pied. Retour facultatif par le train partant de Lamure-sur-Azergues à 17 h. 22 ou par celui de 19 h. 20. Prendre un billet de fin de semaine pour Lamure-sur-Azergues.

Excursion mycologique. — Dimanche 2 juin, sous la direction de M. LACOMBE. Rendez-vous à la gare de La Tour-de-Salvagny, à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Paul, à 6 h. 25. Repas tiré des sacs. Retour par le train partant de La Tour-de-Salvagny, à 19 h. 6, ou de Charbonnières à 20 h. 43.

Excursion mycologique dans le Chablais : les 8, 9 et 10 juin, sous la direction de MM. GUILLEMOZ et POUCHET.

Départ le 8 juin de Lyon-Brotteaux, à 12 h. 58. Arrivée à Evian-les-Bains : 17 h. 55.

A pied d'Evian à Bernex (12 kilomètres), arrivée vers 20 h. 30. Dîner. Coucher.

Le 9 juin. Réveil à 5 heures. Petit déjeuner. Départ, 5 h. 30, pour la Dent d'Oche (2.225 m.), par les Chalets d'Oche (1.850 m.) et le refuge de la Dent d'Oche (2.150 m.), arrivée au sommet vers les 11 heures ; panorama justement célèbre. (L'horaire prévu rend l'ascension accessible à tous ; toutefois, les personnes sujettes au vertige trouveront un peu difficile, l'arête en dos d'âne, qui relie le refuge au sommet). Retour aux Chalets d'Oche. Déjeuner. De là on redescendra sur Bernex en herborisant dans la forêt de Malpasset.

Le 10 juin. Réveil à 6 heures. Départ, à 7 heures, pour la recherche des champignons, dans la forêt du Chenay. Déjeuner à 11 h. 30. Départ de Bernex à 12 h. 30. Arrivée à Evian à 16 heures, visite de la ville. Départ d'Evian à 17 h. 57. Arrivée à Lyon à 22 h. 41.

Coût de l'excursion (chemin de fer et coucher au foin compris) : 45 francs. Repas tirés des sacs ; toutefois, on trouvera des provisions à Bernex même.

Il sera également possible, pour les personnes délicates, de coucher à l'hôtel. Les inscriptions seront reçues, chaque lundi, au siège, de 20 à 21 heures, la clôture en sera irrévocablement prononcée, le lundi 3 juin à 21 heures.

P. S. — *L'horaire d'été étant applicable à dater du 15 mai, il peut se produire quelques modifications dans les horaires prévus, on consultera les journaux quotidiens, où, s'il y a lieu, les rectifications seront faites.*

HERBORISATION PUBLIQUE

La section botanique organise, pour le dimanche 12 mai, une herborisation dans la vallée du Garon, sous la direction de MM. MÉRIT et NÉTIEN.

Rendez-vous à la gare de Grigny du train partant de Lyon-Perrache à 8 h. 40.

Retour dans la soirée vers 19 heures à Lyon.

Repas tirés des sacs.

GROUPE DE ROANNE

Excursions botaniques, mycologiques et archéologiques.

Une excursion aura lieu courant mai à Ambierle (on consultera les journaux locaux et régionaux).

Dimanche 26 mai, à la Montagne de Suin. Départ en autocars de la cour de la gare de Roanne à 6 h. 30. Itinéraire-programme : Roanne, La Clayette, Bois Sainte-Marie, Beaubery, Suin. On excursionnera de 8 à 12 heures à la Montagne de Suin (Parioloup-Dolmen, Bois de Morphée, Pierre-qui-Croule, Para-des-Egyrus, etc.). Déjeuner à 12 h. 30 à Saint-Bonnet-de-Joux. A 14 heures, visite des collections de M. SABATIER, résultat des fouilles archéologiques de Suin et de Sainte-Colombe. A 17 heures, retour, même itinéraire qu'à l'aller, avec arrêt à La Clayette, de 18 à 19 heures. Arrivée à Roanne vers 20 heures.

Inscription pour le voyage et le déjeuner à la librairie Lauxerois, rue du Lycée, avant le 18 mai.

Dimanche 9 et lundi 10 juin, à Souvigny, Saint-Menoux et à la forêt de Tronçais, la plus belle chênaie de France (10.435 hectares).

Dimanche 9. — Départ en autocars de la cour de la gare de Roanne à 6 heures très précises. Itinéraire-programme : Lalapisse, Varennes-sur-Allier, Moulins, Souvigny (visite du prieuré, des églises Saint-Marc et Saint-Pierre et des tombeaux), Saint-Menoux (visite de l'église du XI^e siècle), Bourbon-l'Archambault, Cérilly, Chamignoux (déjeuner à 13 heures). A 14 h. 30, promenade en forêt ; arrêts : Rond-des-Thiolas (station de l'Osmonde Royale), Etang de Pirot, Fontaine Viljot, aux arbres célèbres (La Fourche, Le Chêne carré, Dabat, Le Trio, le Bouquet), étang de Saint-Bonnet-de-Tronçais. Souper et coucher à Saint-Bonnet.

Lundi 10. — De 8 à 11 h. 30, promenade en forêt ; arrêts aux arbres célèbres (Les Jumeaux, Chêne Jacques Chevalier, Apollon, Rond Gardien, La Plan-tonnée). Déjeuner à Saint-Bonnet-de-Tronçais.

Départ, pour le retour, à 14 heures, par le Rond-du-Chevreuil, La Bou-

teille (arrêt : ancienne église des Templiers), la vallée de l'Aumance, Hérisson, Cosne-d'Allier, le Montet, Saint-Pourçain-sur-Sioule (arrêt), Vichy (arrêt de 18 à 19 heures). Arrivée à Roanne vers 24 heures.

Inscription à la librairie Lauxeris avant le 26 mai.

AVIS DU TRÉSORIER

Quelques sociétaires ne nous ont pas encore adressé leur cotisation 1935 ; ces collègues devront se mettre en règle avant le 15 mai, *dernier délai*.

En effet, *dès le 15 mai*, les cotisations 1935 — dûment majorées des frais de recouvrement — seront encaissées par voie postale.

Toute quittance refusée entraînera la radiation.

DONS

M. le Dr EMONIN (de Nuits-Saint-Georges), nous a remis 15 francs.

EXONÉRATIONS

MM. SANDOZ (de Paris), J. TALOBRE (de Paris), se sont inscrits comme membres à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 8 Avril

La neige : facteur limitant l'extension de certaines espèces végétales

Par M. QUENEY

Les 27 et 28 janvier une tempête de neige s'est abattue sur presque toute l'Algérie, telle qu'on en voit rarement de semblable. Elle a eu des effets marqués sur la végétation arborescente, sur les essences à feuillage persistant. Sur les collines qui entourent Alger et dont l'altitude ne dépasse pas 400 mètres, la neige a atteint des épaisseurs de plus de 30 centimètres. Les rameaux et les branches étalées des arbres verts ont été brisés par le poids de la neige qui s'était accumulée sur les feuillages. Bien entendu, l'action a été très inégale ; certains individus, les plus nombreux, ceux qui sont très rapprochés les uns des autres, se soutenant mutuellement, ont été en général peu atteints ; mais les individus isolés, surtout les gros, ont beaucoup souffert. Quelques-uns ont eu toutes leurs branches brisées au niveau du tronc principal, quelques autres ont été déracinés. Parmi les espèces les plus atteintes, je citerai notamment : le pin d'Alep, l'olivier sauvage, les eucalyptus ; mais il y en a beaucoup d'autres plus ou moins malmenées : chêne-khermès, alaterne, *Schinus terebinthifolius*, *Acacia churnea*. Les arbres fruitiers n'ont pas été épargnés et on a signalé qu'en Mitidja, en Kabylie, beaucoup d'oliviers cultivés, de citronniers, de mimosas, avaient eu des branches cassées.

D'après une note publiée par le Gouvernement général, il y aurait eu 122 kilomètres de fils télégraphiques détruits et 2.550 poteaux télégraphiques rompus ou renversés. Ces chiffres suffisent à marquer l'importance des dégâts commis.

On peut comprendre mieux d'après cela comment la neige peut constituer un facteur limitant l'extension de certaines espèces végétales. Mais, pour que l'effet soit efficace, il faut évidemment que le phénomène se reproduise fréquemment, tous les ans et plusieurs fois par an. Ce n'est pas le cas ici, où il ne se produit guère qu'une fois tous les trente à quarante ans et avec une intensité rarement égale à celle de janvier dernier.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 15 Avril

Présentation de stéréoscopies

M. JOSSERAND présente quelques stéréoscopies exécutées par notre collègue, M. BROSSARD, représentant des champignons et des phanérogames. M. BROSSARD qui s'est spécialisé dans la stéréoscopie à très courte distance, a exposé sa méthode dans *La Nature* (n° du 15 janvier 1935). Il obtient des résultats vraiment excellents avec un appareil élémentaire. Il nous prie d'indiquer à ses collègues qu'il est à leur disposition pour leur céder des séries de vues stéréoscopiques 45 × 107 (plantes, champignons, pseudo-stéréo-micro-photos, etc.), à l'usage d'écoles, de sociétés ou même d'amateurs. Adresse : M. R. BROSSARD, 17, rue François-Badot, Toul (Meurthe-et-Moselle).

A propos des divers mécanismes assurant la libération des spores de champignons.

La réaction d'un Polypore

Par M. Marcel JOSSERAND

Grâce à un petit nombre d'auteurs et, en particulier, grâce aux travaux magistraux de BULLER¹, nous commençons à connaître quelques-unes des conditions qu'exige la libération des spores.

Chez les Agarics, par exemple, les spores, qui sont produites sur les deux faces de chaque lamelle, tombent à pic dans l'étroit espace interlamellaire ; lorsqu'elles en émergent, elles sont emportées par le vent et vont au loin assurer la propagation de l'espèce. Pour que cette chute puisse avoir lieu, il faut, de toute nécessité, que les lames soient exactement verticales ; la moindre inclinaison empêcherait les spores de tomber verticalement dans l'interlame et de se libérer ; elles resteraient collées sur les faces des feuillettes.

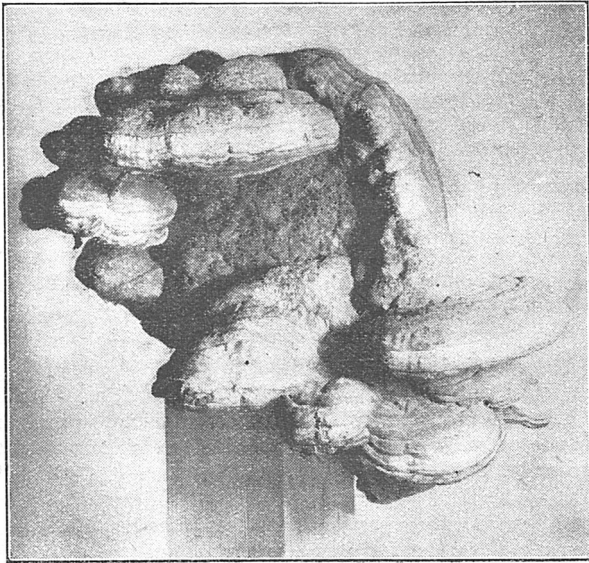
Chez les Polypores, l'axe des tubes doit être également vertical et, comme leur diamètre est extrêmement étroit (quelques dixièmes de millimètres), leur verticalité doit être absolue : *in situ*, les tubes de Polypores indiquent le centre de la terre aussi rigoureusement qu'un fil à plomb.

La Nature a prévu — s'il est permis d'employer le langage finaliste — toute une série de mécanismes, non seulement pour assurer cette verticalité des lames et des tubes, mais encore pour la rétablir quand survient une perturbation qui la détruit. Si l'on incline un champignon à pied grêle (*Mycena*, *Galera*), on voit le pied se courber lentement pour ramener en quelques heures le chapeau dans sa position primitive, normale. S'il s'agit d'un champignon à pied court et épais, cette incurvation ne saurait avoir lieu ; si l'on prend,

¹ BULLER, *Researches on Fungi*, Longmans, Green & Co, Londres, 6 vol. parus à ce jour.

par exemple, une Ruëssule et qu'on la couche sur une table, le pied ne s'incurve pas, mais on s'aperçoit au bout d'une demi-journée, un peu plus, un peu moins, selon les espèces, que *les feuillets* ont exécuté un mouvement de lames d'abat-jour et se sont rabattus les uns sur les autres pour tâcher de retrouver la verticalité indispensable. Nous avons maintes fois observé la conjonction de ces deux processus dans le genre *Amanita* (*A. gemmata*) ; le pied s'arque en même temps que les lames se rabattent.

Quant aux gros Polypores, leur consistance rigide leur interdit semblable



Ganoderma applanatum. — Le chapeau primaire que l'on voit au fond de la photo servant de support à tous les chapeaux secondaires, était d'abord horizontal ; il devint vertical lors de la chute de l'arbre-support. Il cessa alors de s'accroître et plusieurs chapeaux secondaires se développèrent sur lui et perpendiculairement à lui ($\times 1/4$).

adaptation. Comment réagissent-ils si l'on vient à incliner leur support ? La photographie ci-contre le montre clairement. Elle représente un *Ganoderma applanatum* que nous avons récolté dans le massif de la Grande-Chartreuse à l'automne 1934. Son interprétation est facile : le Polypore se développa d'abord sur un fût vertical ; le chapeau était alors horizontal et les tubes verticaux. Au bout de quelques mois, le tronc, pourri à la base, se coucha tout d'une pièce, plaçant par conséquent le chapeau dans un plan vertical tel qu'on le voit sur la photo. Les tubes étant, de ce fait, horizontaux, les spores ne pouvaient plus se libérer. Il se développa alors sur le chapeau primaire et exactement perpendiculaires à lui, une dizaine de *chapeaux secondaires* ; ces chapeaux étant horizontaux, la verticalité des tubes était de nouveau assurée.

Noter qu'avant de développer ses chapeaux secondaires, le *Ganoderma* commença par oblitérer l'orifice des tubes, désormais infertiles, du chapeau

primaire, en les recouvrant d'une épaisse couche ligneuse d'environ 1 centimètre¹.

Sans constituer une rareté exceptionnelle, le sujet ci-contre, grâce à sa grande taille et au parfait développement des chapeaux secondaires, illustre d'une manière particulièrement frappante l'un des nombreux mécanismes prévus par la nature pour assurer la libération des spores et leur dissémination.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séances du 20 Février et du 17 Avril.

Note sur quelques procédés nouveaux pour la préparation des coléoptères

Par H. TESTOUT

(Suite)

3° RAMOLLISSEMENT.— M. VALENTINE indique la formule de ramollissement utilisée par M. H.-S. BARBER au U. S. National Muséum, et dont voici la composition :

Alcool 95°	265 parties
Eau	245 —
Acétate d'Ethyle	95 —
Benzol	35 —

Malgré les affirmations de M. VALENTINE, j'ai constaté ainsi que je le supposais que le benzol ne se mélangeait pas dans cette formule ; mais si l'on agite fortement, il se produit une émulsion qui mélange les constituants assez de temps pour qu'ils agissent.

En effet, les coléoptères secs plongés dans ce liquide sont presque instantanément plastiques et il est possible de les préparer de suite. Des spécimens tués à la benzine et surtout à l'essence minérale, qui sont de ce fait très contractés et durcis, reviennent facilement et on peut les préparer sans pertes alors que par la chambre humide ils sont parfois impossible à étaler.

On peut de même rajeunir de vieux exemplaires des collections qui sont assouplis rapidement et en même temps nettoyés et rafraîchis.

Cette méthode qui n'est pas destinée à remplacer le procédé classique de la chambre humide, constitue un bonne acquisition comme technique rapide et certaine de ramollissement et je crois-utile de la signaler.

La souplesse des coléoptères ainsi traités persiste assez longtemps.

4° EXTRACTION DES ORGANES COPULATEURS DES COLÉOPTÈRES. — Dans les travaux de systématique des Coléoptères, les entomologistes, attachant de plus en plus d'importance à l'examen comparatif des genitalia, j'ai cru bon de donner intégralement la traduction du paragraphe de l'étude de M. VALENTINE, où ce dernier traite cette question (*op. cit.*, p. 257) :

« Les spécimens pour lesquels on a besoin des structures génitales, devraient être tués avec le tétrachlorure de carbone et gonflés dans l'éther. De ceci résultera l'expulsion plus ou moins complète des genitalia des deux sexes. Une extraction partielle de l'appareil génital du mâle peut être accomplie avec succès en appuyant légèrement sur l'abdomen ; si cela ne suffit pas, l'in-

¹ Une coupe dans la masse montre que l'oblitération des tubes eut bien lieu avant l'apparition des chapeaux secondaires ; c'est sur la couche oblitérante elle-même qu'ils se développèrent.

secte est placé la surface ventrale en dessus, sur un coussin de tissu absorbant dans le genre de « Kleenex » et maintenu ainsi tandis qu'une aiguille pointue est introduite dans l'orifice membraneux du lobe médian et ce dernier tiré doucement en sens inverse de la cavité, dans la direction de sa courbure. Cette méthode est beaucoup plus efficace que d'agripper simplement l'extrémité saillante du penis avec des pinces et de tirer en avant, car l'appareil génital est dirigé latéralement par sa gaine incurvée. Si le spécimen est petit, l'opération doit se faire dans un liquide (éther ou alcool), sous un binoculaire, de manière à ce qu'un outil spécial telle qu'une aiguille métallique fine ou une baguette de verre puisse tenir l'insecte ferme contre le fond du plat à disséquer. Le fait de les tremper dans l'éther n'affectera pas l'extraction des organes génitaux de l'abdomen des spécimens séchés. »

Je dois signaler que l'usage du tétrachlorure de carbone, pour tuer les Coléoptères, n'est pas répandu en Europe, il durcit considérablement les insectes et les essais dont j'ai eu connaissance n'ont pas semblé favorables.

M. BARTHE, dans son étude : « Procédés de chasse, d'élevage, et de préparation des Coléoptères (*Miscellanea Entomologica*, 1920, XXV, n° 3, p. 21), indique que pour les *Carabus*, l'emploi du flacon de chasse avec benzine ou benzène et alcool, est à recommander si l'on veut obtenir la saillie du forceps.

La technique de l'extraction des organes copulateurs a été donnée d'une façon précise par M. le Dr JEANNEL, dans *Revision des Choleva Lat.* (*L'Abeille*, 1923, XXXII, p. 5), et répétée par le même auteur dans : *Monographie des Trechinae* (*L'Abeille*, 1928, XXXV, p. 11).

La méthode indiquée dans cet ouvrage est la suivante :

L'insecte est placé dans un mélange d'acide acétique cristallisable et d'eau distillée en parties égales. La température est portée à 50 degrés environ, et le ramollissement est complet en quelques minutes.

L'extraction de l'organe copulateur se fait facilement par la fente anogénitale, au moyen d'un petit crochet très fin et très pointu que l'on peut fabriquer en tordant la pointe détrempeée d'une aiguille à lingerie.

Comme il est parfois difficile d'extraire sans dommages l'œdagus par la fente anogénitale surtout sur du matériel ancien, il est préférable d'accrocher la base du dernier segment ventral et de l'écarter de l'avant-dernier ; par la large fente transversale ainsi produite on accroche facilement l'œdagus que l'on extrait en le tirant par sa base. Le segment ventral est ensuite rabattu à sa place et il ne reste aucune trace de l'opération.

Pour les petites espèces, cette manipulation doit se faire sous la loupe binoculaire, l'insecte étant placé dans une goutte d'eau, la face ventrale en haut.

Dans les mêmes travaux, le Dr JEANNEL donne des indications précises pour la dissection et l'étalement de ces organes, lorsqu'il y a lieu de les monter sous lamelle pour leur étude microscopique et leur conservation définitive. Il suffira de s'y reporter.

« *Apanteles opaculus* » (Thomson) dans les Alpes de Savoie

Par les Drs CL. GAUTHIER et S. BONNAMOUR.

Voisin de *A. tetricus* (Reinhard), mais avec le troisième segment de l'abdomen lisse ou pourvu de quelques faibles rugulosités à la base. Les trochanters sont noirs avec du roux à l'extrémité du premier et du deuxième ainsi qu'à l'articulation de ce dernier avec le fémur.

Toutes les hanches noires, les postérieures granuleuses. Fémur antérieur noirâtre à la base, plus longuement en dessus, le reste jaune roux. Tibia antérieur jaune roux.

Fémur moyen noirâtre sur toute sa longueur en dessus, roux bruni sur une plus ou moins grande longueur à l'extrémité et en dessous.

Fémur postérieur noirâtre, quelquefois roux en dessous, un peu de roux à l'extrême base vers l'articulation trochantérienne.

Les tibias moyens et postérieurs brun noirâtre à l'extrémité, surtout les postérieurs, plus ou moins jaune roux bruni sur les deux tiers ou davantage de leur étendue.

Tarses brunis, davantage aux pattes postérieures surtout en dessus.

Les antennes ne sont pas très épaisses.

Les échantillons de cet insecte ont été récoltés à *Tignes* (1.600 m.), le 30 juillet 1934, à *Peisey* (1.300 m.) et aux *Essarts* (1.500 m.), les 5 et 6 août 1934 (Savoie).

Ces *Apanteles* devaient avoir parasité des chenilles de diverses espèces, car le volume des bourres était très différent. Elles sont blanches, très faiblement teintées de jaune. Les plus grosses étaient bourruées, les plus petites à trame en partie dense.

A notre connaissance, *Ap. opaculus* n'était signalé que de Suède.

Recherches sur les péritrophiques des Insectes, en particulier des Diptères, par M. Aubertot (Nancy, 1934)

Analyse par le Dr BONNAMOUR

Chez un grand nombre d'insectes, la masse des aliments ne vient pas au contact direct de l'épithélium intestinal, mais elle chemine à l'intérieur d'un canal membraneux plus ou moins étanche, flottant librement dans la lumière de l'intestin. Cette disposition n'est pas spéciale aux insectes, elle se retrouve chez plusieurs groupes d'animaux ; c'est chez un Chilopode que BALBIANI, en 1890, l'a découverte et lui a donné le nom de *membrane péritrophique*.

Aucune étude d'ensemble n'avait été encore faite sur ce sujet. Dans un gros volume de près de 350 pages, orné de nombreuses figures, M. AUBERTOT y étudie chez tous les groupes d'insectes la constitution, la genèse et la signification physiologique de cette membrane.

C'est une membrane anhiste, incolore, translucide, d'épaisseur très variable, simple ou dissociable en plusieurs feuilletés élémentaires. Elle est d'aspect chitineux, sans qu'on puisse prouver qu'elle soit composée de chitine.

Au point de vue de son origine, elle est une production de la région antérieure de l'intestin moyen (proventricule). Elle doit jouer un rôle dans la digestion, surtout un rôle de dialyseur, retenant les aliments à son contact, régularisant la digestion, servant d'intermédiaire entre le milieu intérieur de l'insecte et le milieu extérieur.

La disposition générale de cette membrane varie avec chaque groupe d'insectes : elle fait complètement défaut chez les Hémiptères ; chez les Dermaptères (*Forficula*), elle est tout à fait différente de ce qu'elle est chez les Orthoptères, ce qui justifie certaines données nouvelles de la nomenclature qui fait des Dermaptères un ordre distinct de celui des Orthoptères.

Il est à noter aussi que la présence d'un tube péritrophique perfectionné est l'apanage des insectes que SHINODA range dans son type Diptère et dont

l'épithélium intestinal possède une structure plus primitive que celui des types Orthoptères et Lépidoptères ; le tube péritrophique se serait perfectionné corrélativement à cette régression.

En définitive, la production d'une membrane péritrophique chez les insectes, ne paraît pas dépendre de la nature du régime alimentaire, mais serait plutôt en rapport avec la position systématique de l'insecte, déterminée elle-même par la morphologie externe de l'individu.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du 13 Avril

Faunule du Lœss de Saint-Irénée

Par M. le Chanoine MARTIN

Trois kilos de Lœss grossièrement feuilleté ont été soumis au lavage sur tamis ; le sédiment se brise en nombreux morceaux aplatis très longs à se résoudre. Le Lœss s'avère ainsi plus argileux que sableux ; il y a très peu de poupées, à peine quelques tubulures, très peu aussi de grains ronds, jaunes ou blanchâtres, beaucoup de grains ferrugineux. L'épaisseur est très minime : à peine 0 m. 50 dont la moitié pour la zone rubéfiée. Ces circonstances expliquent la brisure de la moitié des coquilles au lavage.

Le gisement a fourni cinq espèces : *Arianta arbustorum* Linné, 1 exemplaire ; *Fruticicola hispida* Linné, 71 ; *Pupilla muscorum* Müller, 72 ; *Clausilia parvula* Studer, 2 ; *Succinea oblonga* Draparnaud, 42.

Cette faunule peut être comparée à celles de Fourvières et de Sainte-Foy qui ont dû vivre au même moment. Quatre espèces sont communes aux trois gisements : *Arianta arbustorum*, *Fruticicola hispida*, *Pupilla muscorum*, *Succinea oblonga* ; chacun d'eux a une espèce qui manque aux autres : Sainte-Foy : *Goniodiscus rotundatus* Müller, Fourvières : *Zebrina detrita* Müller, Saint-Irénée : *Clausilia parvula*.

L'ensemble est donc sensiblement homogène et toutes les espèces ont pu vivre dans des prairies ou des steppes herbeuses plus ou moins humides. Actuellement les Mollusques communs aux trois gisements montent à plus de 1.700 mètres et la présence à Saint-Irénée de *Arianta arbustorum* et de *Clausilia parvula*, espèces nordiques ou alpines, associées aux autres espèces paléarctiques indique un climat assez froid. Cependant il ne devait pas être excessif puisque à Fourvières vivait *Zebrina detrita*, espèce méridionale qui ne se trouve pas au-dessus de 900 mètres.

Notes zoologiques

Par le D^r L. PITON

a) Note sur les Ecrevisses.

Il y a quelques semaines, on signalait la présence dans la Seine et les canaux qui en dépendent, d'écrevisses d'une espèce nouvelle. Elles furent rapidement identifiées, il s'agissait de *Cambarus affinis* Say, espèce des Etats-Unis introduite en France il y a une trentaine d'années par RAVERET-WATTEL, aux environs de Fécamp. Cette belle espèce à fortes pinces épineuses, carapace

granuleuse, et pourvue de 17 branchies, est un fouisseur énergique qui creuse de profondes galeries parfois loin des berges. Elle est d'humeur très vagabonde et apparaît en grand nombre là où elle n'existait pas et disparaît avec la même facilité. Il y a quelques années elle apparut dans le canal latéral à la Loire et disparut rapidement sans laisser de traces. Les *Cambarus* comptent une quarantaine d'espèces en Amérique du Nord dont plusieurs formes des rivières souterraines. Ils se relient d'une part aux *Cambaroides* du bassin de l'Amour et du Japon et d'autre part à une espèce des rivières souterraines du Tyrol.

Dans le vieux monde les écrevisses sont représentées par les six espèces du genre *Astacus*. *Astacus fluviatilis* et *pallipes* communes en France et en Auvergne. *Astacus torrentium* d'Europe Centrale. *Astacus pachypus* et *colchicus* de la région caucasienne et caspienne. Enfin *Astacus leptodactylus* de Russie et de Hongrie. Cette dernière espèce est commune en Auvergne, tout au moins sur le marché de Clermont où elle arrive en abondance généralement sous le nom d'« Ecrevisse d'Autriche ». Nous en avons élevé dans les bassins du Laboratoire de Physiologie de l'École de Médecine de Clermont pendant de longs mois et obtenu leur reproduction. Quelques exemplaires furent aussi lâchés dans les ruisseaux des environs de Gerzat (Puy-de-Dôme) mais je ne sais s'ils se sont développés. Il est possible cependant que maintenant cette espèce existe en Auvergne en liberté.

Puisque nous en sommes aux crustacés d'eau douce nouvellement acclimatés en France, signalons la présence, dans le Rhin français, d'un crabe d'origine chinoise de la famille des Grapsides, le « crabe aux mains velues », *Eriocheir sinensis* H. Milne-Edwards, qui fut introduit accidentellement en Allemagne en 1912, a gagné peu à peu tous les fleuves allemands et atteint maintenant la France. Il vit indifféremment en eau douce et salée, vit longtemps hors de l'eau, grimpe aux arbres et pénètre même dans les maisons comme à Hambourg récemment. Il se reproduit en eau saumâtre. Sa chair est paraît-il appréciable comme qualité et quantité.

b) Note sur « *Alburnus dolabratus* » Holandre

Ce poisson qui présente un corps moins effilé que l'ablette commune, une tête plus massive, un dos un peu courbe, n'est pas en réalité une espèce définie. C'est un hybride entre l'ablette commune et le chevaine (*Alburnus lucidus* × *Squalius cyphalus*). Longtemps décrit comme espèce à part, cet hybride n'a guère été signalé que de la Meuse, la Moselle, le Rhin et leurs affluents. J'ai recueilli en juillet 1934 un exemplaire de cet hybride dans le canal d'alimentation du canal latéral à la Loire, formé par des eaux détournées de l'Allier près du village du Guétin (Cher). Les caractères de ce poisson sont les suivants. Taille : 0,10 à 0,15. Dos de couleur gris-bleuâtre à reflets métalliques, gris argenté sous le ventre. Dorsale et anale gris clair, caudale brunâtre. Base des nageoires paires un peu jaunâtre. Hauteur totale contenue cinq à six fois dans la longueur. Mâchoires à peu près égales, l'inférieure ascendante. Œil grand, mesurant à peu près un tiers de la longueur de la tête. Dents pharyngiennes sur deux rangées, l'une de 5, l'autre de 2, un peu dentelées à leur bord interne et crochues à l'extrémité. 45 à 50 écailles dans la longueur, à stries circulaires assez espacées, bien apparentes, à canalicules bien marqués, plus longues que celles de l'ablette commune, à bord libre arrondi. Nageoire caudale bien fourchue ayant 19 rayons, dorsale 3 simples et 7 à 9 rameux, anale 1 simple et 10 à 16 rameux, pectorales 14

à 15 rayons, abdominales 10 à 12. Le canal d'alimentation amenant au canal latéral à la Loire les eaux de l'Allier prises au barrage des Lorrains, il est fort probable que ce poisson existe dans l'Allier et il est à rechercher dans le Centre de la France.

NOS CONFÉRENCES

Le 29 mars, M. le Dr LOIR, président de la Société Linnéenne de la Seine Maritime, nous a fait une conférence sur : La race féline et les chats ratiers. Nous sommes heureux de pouvoir en donner ici un résumé :

« Dans l'antique Egypte le chat était adoré ainsi que les autres animaux ennemis des rats, mais il occupait une place à part, il avait un rang plus élevé parce qu'il ne mangeait pas le rat comme les oiseaux de nuit, par exemple. Il chasse pour le plaisir de la chasse, ce qui le place au-dessus de ceux qui tuent par but utilitaire. Lorsqu'il y a dans la nature un déséquilibre quelconque, la nature elle-même fournit la contre partie à ce déséquilibre ; le chat joue ce rôle vis-à-vis du rat. Pour obtenir de bons chats ratiers il faut placer cet animal, comme il l'était en Egypte, dans un milieu dans lequel il pourrait vivre dans la paix, sans aucune crainte. Il suffit d'aider au développement, puis à l'épanouissement de son instinct, faciliter son activité par un entretien excellent, alors son utilisation contre le rat sera avantageuse.

« Le chat est chasseur de rongeurs, de naissance ; la sélection peut aider à avoir des chats forts qui rempliront facilement leur rôle, mais tous les chats forts étant ratiers, la mère apprenant la chasse du rat à ses petits, il suffit de bien peu de chose pour avoir un animal qui étant fort sera ratier. Le rat est la plaie des magasins d'approvisionnements, la plaie des cargos transporteurs de céréales qu'il salit de ses déjections ; il provoque de nombreuses maladies.

« En Italie, en particulier, la lutte contre le rat a dû être entreprise sur une grande échelle : cette lutte a été vigoureusement soutenue officiellement.

« MUSSOLINI s'est rendu compte de cette nécessité. Il a fait envoyer dans les marais pontins 3.000 chats pris parmi les chats communs italiens. Mais pour obtenir des chats forts il a lancé, il y a trois ans, l'appel suivant :

« Celui qui maltraite les animaux n'est pas digne d'être Italien.

« Soignez les animaux avec amour comme s'ils étaient des hommes.

« Leur instinct ressemble à celui de l'homme auquel ils ne demandent rien.

« Chevaux, chiens et spécialement mon animal préféré : le chat. —
« MUSSOLINI ».

« Le jour où on a demandé au chat en Italie de jouer son rôle de ratier, il a pu, se trouvant dans un état normal, fort et bien nourri, donner satisfaction sans autre mesure de sélection.

« Le chat réalise la seule solution possible au problème de la diminution des quantités de rats. Tous les chats forts et bien nourris sont bons ratiers. Le chat ne sera fort que s'il peut s'épanouir dans un milieu qui lui est sympathique. Pour lutter contre le rat il faut donc faire l'éducation du public au sujet du milieu dans lequel doit vivre le chat. Il faut être bon pour lui. Ce sera un moyen de lutter contre les maladies que le rat nous apporte, mais ce sera aussi une économie nationale puisqu'on a donné comme pertes causées par les rats un chiffre de six milliards rien que pour la France.

« Que les sociétés protectrices des animaux fassent de la propagande dans ce sens ! C'est toute une campagne à entreprendre. »

LIVRES NOUVEAUX

Envoi de volumes à la Bibliothèque pour analyses.

Auguste LUMIÈRE, *Effets physiologiques des rayons solaires*, Lyon, Impr. L. Sézanne, 1934.

Le célèbre biologiste lyonnais, Auguste LUMIÈRE, vient de consacrer une plaquette des plus intéressante à l'étude d'ensemble des effets physiologiques des rayons solaires. Jamais jusqu'à présent aucun auteur n'avait traité la question avec cette ampleur. Le botaniste y trouvera exposés les effets de la lumière, d'une part sur la cellule vivante sans chlorophylle et sur la germination, d'autre part sur les végétaux chlorophylliens, sur la formation de la chlorophylle et sur la division cellulaire. Le zoologiste y puisera les notions que l'on connaît actuellement sur l'action de la lumière sur les animaux, sur le mécanisme du phototropisme, des photoréactions et de la pigmentation. Le physiologiste enfin y lira avec intérêt les effets de l'insolation sur l'organisme humain. Une table bibliographique de près de 250 références permettra à tous ceux qui s'intéressent aux effets physiologiques de la lumière, de se reporter aux sources mêmes des travaux qui ont envisagé les points particuliers de cette importante question.

*
**

Ch.-H.-T. TOWNSEND, *Manuel of Myiology*, Part I. — Charles TOWNSEND and Filhos, Itaquaquecetuba, Sao-Paulo, Brésil, 1934.

M. TOWNSEND, le grand diptérologue brésilien a bien voulu nous envoyer le premier volume de son *Manuel of Myiology* qui vient de paraître. Ce volume, de 270 pages, est le début d'un grand traité sur les Diptères. Il est consacré à l'étude aussi complète que possible de l'embryologie, de l'anatomie, de l'histologie et de la physiologie des Diptères, aussi bien de leurs œufs, de leurs larves, de leurs nymphes que des insectes adultes. Un important chapitre donne des détails minutieux sur la récolte, la préparation et la mise en collection de ces insectes, ainsi que sur leur dissection, et même sur leur étude photographique et cinématographique.

C'est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'observation dont l'auteur fait bénéficier ceux qui voudraient s'adonner à l'étude des Diptères.

*
**

Ad. VAN DEN HEEDE, *l'Art de bouturer*. — Librairie Agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, Paris, 6^e éd. (420 p., 120 illust.)

Tous ceux qui ont un jardin, tous ceux qui s'occupent des fleurs, seront heureux de savoir comment on peut faire multiplier les plantes. Le petit livre que vient de publier M. Ad. VAN DEN HEEDE leur donnera des détails précieux sur le bouturage. La définition du bouturage, le choix des boutures, la préparation des boutures, l'époque et le sol qui leur conviennent, les différentes sortes de bouturage et de marcottage y sont exposés en détail. Un grand chapitre est consacré aux végétaux que l'on peut multiplier par bouture, aux espèces que l'on peut ainsi cultiver.

Le botaniste averti y trouvera aussi des aperçus judicieux et des vues originales sur le mode de reproduction des plantes.

ENVOIS ET DONN A LA BIBLIOTHÈQUE

M. P. SCHERDLIN, conservateur au Musée zoologique de Strasbourg, nous a obligeamment adressé une collection de ses mémoires concernant, soit la Zoologie, soit surtout les Coléoptères de l'Alsace et de la chaîne des Vosges.

M. SECRÉTAÏN, directeur de la Station séricicole d'Alès (Gard), nous a fait don de la série de ses mémoires sur le Mûrier.

M. L. GOUY nous a envoyé la collection de ses notes sur les Coccides de France.

M. VON LARS BRUNDIN nous a fait don de son « Histoire des Coléoptères du bassin de Tornetrast, en Suède ».

M. PERRIER DE LA BATHIE nous a adressé toute une série de ses mémoires sur les plantes de Madagascar.

H. GADEAU DE KERVILLE et A.-G. POULAIN, Résultat des fouilles effectuées dans un ouvrage fortifié, nommé la butte Olivet, à Hardencourt, canton de Pacy-sur-Eure (Eure) (Extrait du *Bulletin de la Société Normande d'Etudes préhistoriques*, 1930-1931).

H. GADEAU DE KERVILLE, Note sur une remarquable fasciation de *Ranunculus Bulbosus* L. (Extrait du *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, 1930-1931).

R. VANDENDRIES, Contribution à l'étude de la sexualité dans le genre *Trametes* (Extrait du *Bulletin de la Société Mycologique de France*, t. L, 1934).

R. VANDENDRIES, Nouvelles recherches expérimentales sur les barrages sexuels de *Lenzites betulina* (L.) Fr. (Extrait de *Genetica*, XVI, 1934).

R. VANDENDRIES, les Barrages sexuels chez *Lenzites betulina* (L.) Fr. (Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, 8 janvier 1934).

R. VANDENDRIES, le Cycle conidien haploïde et diploïde chez les Basidiomycètes (Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, 26 février 1934).

A. MALLAMAIRE, les Borers du caféier en Basse Côte d'Ivoire. Le *Monohammus sierricola* White et l'*Apate monachus* F. (Extrait du *Bulletin du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale française*, t. XV, n° 2, 3 avril-septembre 1932).

A. MALLAMAIRE, Conférence sur les parasites et les maladies du bananier, 20 juillet 1934.

A.-L. LEPICRE, Contribution à l'étude de la désinfection des végétaux sous vide partiel ou à la pression atmosphérique (Extrait du *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*, 1934).

G. et P. ROVESTI, Flora officinale del Parco nazionale d'Abruzzo e della zona limitrofa (Estratto dalla *Rivista Italiana delle Essenze, dei Profumi e delle Piante officinali*, 1934).

E. WALTER, Revue critique de quelques travaux botaniques récents intéressant la région voségo-rhénane. (Extrait du *Bulletin de l'Association Philomatique d'Alsace et de Lorraine*, 1931).

Marc ANDRÉ, Sur une écrevisse américaine pullulant aux portes de Paris (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 27 août 1934).

D^r CATHELIN, Etude comparative sur les migrations des Oiseaux et des Poissons (Extrait de *L'Oiseau* et la *Revue Française d'Ornithologie*, n° 1, 1934).

VONWILLER et R. WIGODSKAYA, Etudes sur les barrières histo-hématiques. La thyroscopie (Extrait du *Bulletin d'Histologie appliquée*, janvier 1934).

Z. SZABO, Nouveautés données à la connaissance de: *Knautia* de l'Ouest et du Sud de l'Europe (Extrait du *Botanikai Közlemenyek*, n° 3-4, 1934).

F. HARTIG, Bibliografia entomologica della Venezia Tridentina (Extrait de *Archivio per l'Alto Adige*, 1933).

M. THOMAS, Instinct et psychologie entomologique (Extrait des *Bulletins et Annales de la Société Entomologique de Belgique*, t. LXXIV, 1934).

Nos remerciements.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M^{me} SAUGER, 11, rue Sévero, Paris, vendrait livres : Mycologie, Astronomie, Mathématiques, microscope Nacet, état neuf (obj. 3, 5, 7, 1/12 ; ocul. 10, 12, 5, 13). Joindre un timbre.

M. BOUCOMONT, à Cosne (Nièvre), offre un meuble en bois blanc teinté, 50 cases, avec 50 cartons vitrés non liégés de 0,50 × 0,385 × 0,052.

DE VICHET (Georges), 5, rue Grand-Saint-Jean, Montpellier.

Désire acheter ou échanger : *Flore Coste*, premier volume ; *Flore Rouy*, tome XII ; oculaires et objectifs pour microscope Nacet n° 11 ancien pas de vis ; chambre claire bon état ; ouvrages sur Orthoptères.

Cède : *Coquebert, Illustrat. Iconograph. Insect., Museis*, Paris. Observ. J.-C. FABRICIUS, 2 vol., 20 pl. col. Ouvrage très rare et ouvrages divers sur Entom., Coléoptères princip. dont nomb. separata, Société Entom. France.

Le tome II de DUMÉE, *Atlas des Champignons*, va paraître au commencement mai prochain. S'inscrire à la librairie DESVIGNE, 36, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon, qui livrera dès parution, dans l'ordre de réception des commandes.

CEYLON. — Embryological, Osteological and Anatomical Material of Mammals Reptiles and Amphibians from the Island. Inquiries invited, W. A. Lang-Schofield, Naturalist. C/O Mercantile Bank. Colombo.

LE LABORATOIRE D'ETUDES DE LA SOIE DE LYON possède un certain nombre d'exemplaires à disposer de ses publications renfermant d'importants mémoires sur la *Sériciculture* et notamment la monographie de tous les *Lépidoptères séricigènes* (Saturnides, Bombycides, Pinarides, etc.), avec nombreuses planches. Pour se les procurer ou pour avoir de plus amples renseignements, s'adresser à la *Condition des Soies de Lyon*, 7, rue Saint-Polycarpe.

Le D^r BONNAMOUR, désirant continuer le Catalogue des Coléoptères de la région lyonnaise, par la famille des Scarabéidés, serait heureux si ses collègues entomologistes voulaient bien lui envoyer la liste des insectes de cette famille qu'ils ont capturés dans notre région.

M. JEAN ROSTAND, 29, rue Pradier, Ville-d'Avray, serait acquéreur de Rainettes (*Hyta arborea*) femelles.

Le Gérant : O. THÉODORÉ.